



Document complémentaire au référentiel du BEPA spécialité Travaux forestiers

Document de travail septembre 2010

Sommaire

Ce document complémentaire du référentiel de diplôme est destiné aux équipes pédagogiques.

1. Présentation du BEPA Travaux forestiers	3
2. Présentation des fiches compétences - SPS	3
3. Les fiches compétences du BEPA Travaux forestiers	6
Annexe : Textes réglementaires, autres références et liste des BEPA du champ professionnel Nature - Jardin - Paysage - Forêt	16

Ce document, qui réunit les fiches compétences relatives à l'emploi d'ouvrier de la production sylvicole ou de l'exploitation forestière, est complémentaire au référentiel du diplôme de BEPA. Il est indissociable de ce référentiel, qui est l'outil de référence des enseignants et doit être consulté dans sa globalité, quelle que soit leur spécialisation.

1. Présentation du BEPA Travaux forestiers

Le Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux forestiers du ministère chargé de l'agriculture relève du champ professionnel Nature - Jardin - Paysage - Forêt.

Cette spécialité est rattachée à spécialité Gestion et conduite des chantiers forestiers du baccalauréat professionnel.

Le BEPA est une certification intermédiaire qui s'inscrit dans un cursus de baccalauréat professionnel en 3 ans. Sa délivrance est indépendante de celle du bac pro.

Ce diplôme national atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et classé au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le référentiel du diplôme comporte :

- un référentiel professionnel qui caractérise les activités professionnelles des emplois d'ouvrier en travaux forestiers visés par le diplôme,
- et un référentiel de certification qui précise les capacités générales et professionnelles requises pour l'obtention du diplôme et donne le règlement d'examen.

Il peut être téléchargé sur le site chlorofil.fr

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications/textes-et-references-specifiques/bepa.html>

2. Présentation des fiches compétences

Les référentiels de diplômes sont des documents réglementaires destinés à être consultés ou utilisés par différentes catégories d'utilisateurs : les enseignants, les personnes chargées de la gestion du système, les professionnels du secteur, les apprenants, les parents d'élèves... C'est pourquoi ces documents ne présentent que les éléments indispensables à ces utilisateurs.

D'autres informations, utiles au travail des équipes pédagogiques tant pour préparer la formation que l'évaluation ou encore pour organiser les phases d'alternance, sont réunies sous forme de fiches appelées « fiches compétences » dans ce document complémentaire. Ces informations proviennent de la phase d'ingénierie qui a permis d'élaborer le référentiel professionnel du diplôme.

Les fiches compétences sont issues de l'analyse du travail et s'appuient sur le repérage de situations professionnelles *significatives*, reconnues par les professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) comme particulièrement révélatrices de la compétence¹.

Les situations et les ressources² décrites dans ces fiches ne constituent pas une liste exhaustive et certaines sont actualisables. Ont été retenues celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour

¹ Parmi les critères utilisés pour leur détermination peuvent être cités : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

exercer le métier dans une majorité de configurations observées. Une fiche est élaborée pour chaque champ de compétences suffisamment homogène pour être distingué. La liste des situations significatives et les champs de compétences correspondants figurent dans le référentiel professionnel du diplôme. Elle est reproduite dans ce document (page suivante).

Les fiches sont toutes structurées sur le même modèle³. Elles précisent pour chaque champ de compétences :

- des éléments de contexte : finalité du travail, responsabilité et autonomie du salarié, environnement de travail, indicateurs de réussite.
- les ressources à mobiliser pour mettre en œuvre efficacement les activités : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les fiches permettent d'appréhender la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

Utilisation des fiches compétences pour la formation et l'évaluation

Les fiches compétences donnent des indications aux équipes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, en particulier pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent aussi être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

² Le terme « ressources » est entendu au sens de tout ce sur quoi s'appuie le professionnel pour exercer avec compétence ses activités : les ressources peuvent être des connaissances (savoirs), des savoir-faire, des comportements... dont la combinatoire permet la compétence. N'ont été retenues dans les fiches compétences que les « ressources » qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience. C'est pourquoi n'y figure aucune mention d'aptitudes ou de qualités personnelles.

³ Les définitions des rubriques des fiches compétences sont téléchargeables sur la même page internet que le référentiel et le document complémentaire.

Situations professionnelles significatives

L'analyse des emplois et l'analyse du travail effectuées pour élaborer le référentiel professionnel ont permis d'identifier un certain nombre de situations professionnelles significatives de la compétence (SPS). Ces situations ont été indiquées par les professionnels comme représentatives du cœur du métier. Elles sont peu nombreuses et elles mobilisent les compétences-clés nécessaires à l'exercice du métier.

Le tableau suivant, extrait du référentiel professionnel, présente les SPS des emplois visés par le BEPA Travaux forestiers. Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon la nature des compétences qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences		
Champ de compétences	SPS	Finalités
Communication et réaction en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Relations interpersonnelles durant l'activité ✓ Signalement des anomalies 	Contribuer au fonctionnement de l'entreprise en communiquant avec ses collègues et sa hiérarchie
Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail ✓ Vérification des dispositifs de sécurité et du respect de la réglementation ✓ Enregistrement des données relatives à l'activité 	Optimiser la réalisation du travail
Intervention sur le peuplement forestier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travaux de mise en place d'un peuplement dans un espace forestier ✓ Opérations de suivi d'un peuplement 	Participer à la régénération et à l'amélioration d'un espace forestier en vue de son exploitation en respectant les règles de sécurité
Exploitation forestière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation de coupes de bois à la tronçonneuse ✓ Travaux de valorisation de bois d'industrie ✓ Travaux d'exploitation de bois d'œuvre 	Obtenir une production de bois adaptée à son utilisation future en respectant les règles de sécurité
Entretien des matériels et équipements	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretien courant des matériels et équipements. ✓ Vérification des équipements de sécurité. 	Assurer la maintenance de base des matériels et équipements dans le respect de la réglementation et de la sécurité

3. Les fiches compétences du BEPA Travaux forestiers

Champs de compétences du BEPA Travaux forestiers

- 1. Communication et réaction en situation professionnelle**
- 2. Organisation du travail**
- 3. Intervention sur le peuplement forestier**
- 4. Exploitation forestière**
- 5. Entretien des matériels et équipements**

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, reproduite dans les pages suivantes.

1. Communication et réaction en situation professionnelle

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Relations interpersonnelles durant l'activité ✓ Signalement des anomalies
Finalité : Contribuer au fonctionnement de l'entreprise en communiquant avec ses collègues et sa hiérarchie.	
Responsabilité/autonomie : On attend du salarié qu'il réagisse de façon appropriée en fonction des informations reçues et de ses observations. Il connaît le périmètre de ses responsabilités et ses marges d'initiative. La régulation s'effectue lors des échanges avec l'employeur ou le chef d'équipe, avant et après chaque chantier, ou par le partage de données enregistrées par le salarié sur des supports prévus à cet effet. La responsabilité augmente avec l'expérience et la confiance accordée par l'employeur ou le chef d'équipe.	
Environnement de travail : Le salarié forestier est en relation permanente avec son supérieur hiérarchique qui est généralement l'entrepreneur de travaux forestiers, ou un exploitant forestier, ou encore un chef d'équipe dans les entreprises ayant plusieurs salariés. Le salarié peut être amené à guider le travail d'ouvriers non qualifiés et à encadrer un chantier à plusieurs pour des tâches précises et simples.	
Indicateurs de réussite : Compréhension et mise en œuvre des consignes reçues Réaction face à une situation dégradée ou inhabituelle, détection d'anomalies Régularité des échanges avec les interlocuteurs principaux Confiance accordée par le responsable et augmentation des prises de responsabilité avec le temps et l'expérience.	
Savoir-faire et comportements professionnels	Savoirs
S'exprimer oralement de façon claire et précise Comprendre des consignes orales ou transcrites sur différents types de supports Partager ses réflexions, demander des explications, rechercher des informations complémentaires Repérer et signaler les situations inhabituelles ou les anomalies en fonction de leur gravité estimée Auto-évaluer son travail et rendre compte du travail fait Associer à son travail et/ou guider des ouvriers non qualifiés, des apprentis ou des stagiaires Utiliser un téléphone portable Communiquer sur son métier et sur la forêt avec des promeneurs le cas échéant	Règles fondamentales de la communication interpersonnelle Bases lexicales et grammaticales de l'expression écrite Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Bases du fonctionnement d'une exploitation de travaux forestiers, caractéristiques générales en terme d'organisation et de gestion Place de l'entreprise dans la filière et dans le territoire Sources du droit : code du travail, conventions collectives...

2. Organisation du travail

Situations professionnelles significatives

- Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail.
- Vérification des dispositifs de sécurité et du respect de la réglementation
- Enregistrement des données relatives à l'activité

Finalité :

Optimiser la réalisation du travail.

Responsabilité/ autonomie :

L'organisation du travail relève de la responsabilité de l'employeur. Le salarié doit quant à lui respecter toutes les consignes qui visent la protection de sa santé et de sa sécurité et celle des autres personnes travaillant ou circulant sur le chantier. Il doit également tenir compte de toutes les réglementations et règles de bonnes pratiques relevant d'une gestion forestière durable.

Le salarié exécute les travaux sans nécessité d'un encadrement soutenu ; il dispose pour cela d'une « fiche de sécurité » établie par le responsable, où sont consignées les instructions nécessaires à l'organisation des travaux et à la sécurité sur le chantier, et prenant en compte l'évaluation des risques. Il est responsable de la bonne utilisation du matériel, ce qui constitue une responsabilité conséquente en termes de risque économique pour le conducteur d'engins.

Le salarié est responsable de la qualité et de la régularité des enregistrements relatifs à son activité, conformément aux consignes reçues.

Il inscrit son activité dans le cadre général de l'organisation du travail de l'entreprise, en fonction des objectifs à court et moyen terme du ou des responsables.

Environnement de travail :

Le salarié travaille seul ou en équipe, la plupart du temps à l'extérieur, soumis à des conditions climatiques parfois rudes. Lorsqu'il travaille seul dans des lieux isolés, il doit pouvoir entrer en contact régulier avec son entreprise grâce à des moyens mobiles de communication.

Il dispose au minimum d'un abri de chantier ou d'un autre lieu abrité pour se protéger des intempéries, prendre ses repas et ranger ses effets. Il doit également disposer d'une trousse à pharmacie pour prodiguer les premiers soins en cas d'accident.

Certains travaux, le bûcheronnage notamment, nécessitent la mise en œuvre de gestes et postures adaptés à l'optimisation des efforts.

Enfin, le calendrier des travaux est amené à être modifié en fonction des variations climatiques.

Indicateurs de réussite :

Choix des outils et du matériel en fonction du résultat recherché et des contraintes du chantier

Enchaînement des activités

Gestion du temps en fonction des contraintes et des objectifs

Remise en ordre et en état de marche du matériel

Anticipation des pannes pour éviter au maximum les interruptions de chantier

Recherche de rendement pour certains travaux dans le respect des règles de sécurité

Qualité des enregistrements

Savoir-faire et comportements professionnels	Savoirs
<p>Identifier les risques encourus à partir de la fiche de sécurité et estimer le temps global nécessaire pour chaque tâche ou activité</p> <p>Rationaliser la succession des tâches et des déplacements pour respecter les consignes liées au chantier et gérer ses efforts</p> <p>Anticiper sur les conditions météorologiques / adapter son programme de travail en fonction des aléas</p> <p>Anticiper sur le déroulement d'un chantier pour préparer les outils et le matériel ainsi que les consommables nécessaires</p> <p>Remettre en état et ranger le matériel en fin de chantier</p> <p>Eliminer les déchets et remettre en état la parcelle selon les consignes reçues et la réglementation en vigueur</p> <p>Savoir retrouver une parcelle sur le terrain</p> <p>Assurer les premiers secours en cas d'accident</p> <p>Installer et déplacer les signalisations en fonction de l'avancement du chantier</p> <p>Le cas échéant, prendre en compte le respect d'un cahier de charges dans l'organisation du travail</p> <p>Enregistrer des données sur différents supports (dont informatique)</p>	<p>Besoins en temps de travaux et principes généraux d'organisation du travail sur un chantier forestier</p> <p>Gestes et postures permettant une économie de l'effort</p> <p>Principes d'utilisation en sécurité des outils et du matériel</p> <p>Principaux risques professionnels, consignes et bonnes pratiques relatifs au secteur professionnel en général, au chantier en particulier (fiche de sécurité remise par le responsable)</p> <p>Impact des activités sur l'état de la parcelle et l'environnement en général, précautions à prendre qui relèvent de l'organisation</p> <p>Principes et méthodes de gestion forestière durable</p> <p>Lecture de carte</p> <p>Règles de signalisation</p> <p>Réglementation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail : principes généraux de la prévention des risques professionnels, démarche d'évaluation, droit de retrait et devoir d'alerte du salarié</p> <p>Notions de traçabilité, démarche et signes de qualité</p> <p>Principales réglementations ou cahiers des charges relatifs à l'enregistrement des pratiques</p>

3. Intervention sur le peuplement forestier

Situations professionnelles significatives

- ✓ Travaux de mise en place d'un peuplement dans un espace forestier.
- ✓ Opérations de suivi d'un peuplement.

Finalité :

Participer à la régénération et à l'amélioration d'un espace forestier en vue de son exploitation en respectant les règles de sécurité.

Responsabilité / autonomie :

Dans le cadre des consignes transmises par l'employeur ou le chef d'équipe, le salarié est généralement très autonome dans l'exercice quotidien de ses activités.

Il est responsable :

- de l'organisation de son travail sur le chantier
- de l'application des consignes et instructions données par l'employeur en matière de droit du travail et de sécurité - du maintien du potentiel de production et du bon état environnemental de la parcelle après son passage.

Concernant les travaux de suivi des peuplements, il est responsable, dans le respect des consignes, de l'identification des tiges à conserver et des tiges concurrentes à éliminer, de l'identification des arbres et des branches à tailler et de l'élimination de la végétation concurrente

Il est responsable de l'utilisation, en sécurité, des matériels, ainsi que de leur maintien en état de marche. Concernant la tronçonneuse, il organise son propre travail sur le chantier ou en atelier : entretien, affûtage de chaîne et utilisation. L'augmentation de l'autonomie se fait par l'expérience et la prise de responsabilités croissante accordée par l'employeur.

Environnement de travail :

L'activité s'exerce en pleine nature de manière permanente et quelles que soient les conditions climatiques. Les tâches sont réalisées seul ou en petite équipe sur des lieux de travail parfois isolés et d'accès difficile.

La plupart des travaux de tronçonnage nécessitent la mise en œuvre de gestes et postures adaptés à l'optimisation des efforts.

La notion de rendement en matière de récolte des bois est une composante importante du métier pour atteindre la rentabilité souhaitable de l'activité.

L'usage de la tronçonneuse est rendu particulièrement délicat, voire dangereux lorsqu'elle est utilisée en hauteur ou en zone très pentue.

Indicateurs de réussite :

Choix de la tronçonneuse en fonction de la taille du bois à couper

Qualité de l'entretien de la tronçonneuse

Respect des consignes d'utilisation de la tronçonneuse et des consignes de sécurité

Utilisation d'équipements de protection individuels

Adaptation des modalités et de l'intensité d'intervention en fonction de la végétation

Respect du plan de peuplement

Réalisation du tuteurage et de la protection

Régularité du travail et respect des consignes

Communication sur les observations effectuées

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Réaliser des travaux préparatoires : sol, jalonnements, piquetage, fertilisation, amendements Préparer les plants : jauge, pralinage Semer en ligne ou planter suivant un schéma d'implantation Repérer, dégager, protéger et mettre à distance les semis d'une régénération naturelle Protéger les plants des attaques de prédateurs Maîtriser la végétation concurrente de semis ou jeunes plants Assurer le dépressage en fonction de l'âge du peuplement et de la densité recherchée Tailler, défourcher, élaguer en vue de la formation du houppier de l'arbre Nettoyer et débroussailler en vue de favoriser l'évolution des peuplements ou en vue de la protection contre les incendies Utiliser les matériels : tronçonneuse, débroussailleuse et petit matériel courant Utiliser de petits engins motorisés Réaliser l'entretien quotidien de la tronçonneuse Réaliser l'entretien préventif : guide, lanceur, démontage frein de chaîne, nettoyage et réglage de bougies, resserrage écrous, nettoyage de ventilateur Affûter la chaîne Utiliser la tronçonneuse selon les préconisations ergonomiques Utiliser les équipements de protection individuels (EPI) Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir Appliquer les consignes environnementales concernant l'eau, les chemins, les statuts de protection de la parcelle Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants et suspendre le travail et/ou réparer en autonomie Faire un compte rendu des travaux effectués à son responsable</p>	<p>Bases de botanique et de physiologie des végétaux Reconnaissance des principales essences forestières à l'état juvénile, adulte ou débitées, en feuilles ou hors feuille Notion de biotope Notion d'autécologie des espèces et connaissance des principaux itinéraires techniques Lien entre sylviculture et modes de valorisation de la biomasse Connaissance des principales anomalies sanitaires Eléments du climat : eau, lumière, température Principales interactions entre les êtres vivants de la forêt : l'écosystème forestier Notions de topographie, se repérer en forêt, appréhension des surfaces dans l'espace Notions de base en mathématiques : intervalles, unités de mesure, densité, volume, surface... Connaissance de la faune et de son mode de vie Matériels : caractéristiques, usages, consignes d'entretien et recommandations d'hygiène et de sécurité liées à leur utilisation Moteurs à deux temps : principes et fonctionnement Lubrifiants et carburants : rôle, usage et élimination Règles de sécurité et connaissance des EPI adaptés aux travaux Gestes de premiers secours en cas d'accident</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier l'état d'une parcelle (peuplement, vigueur...) et adapter son intervention en conséquence Apprécier le potentiel d'un peuplement Combiner les différentes opérations (élagage, dépressage...) à partir de consignes moins précises Evaluer les résultats d'un chantier, faire un bilan critique et proposer des solutions Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements Adapter la manipulation en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel Repérer une situation critique (risque matériel, chantier...) et transmettre l'information</p>	<p>Veiller en permanence au respect de la réglementation ou des consignes en matière d'hygiène, de sécurité, de respect de l'environnement et de prévention des risques professionnels à l'égard de soi-même et des usagers Favoriser les bonnes relations avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs Manipuler avec prudence la tronçonneuse Manifester de la rigueur dans les contrôles visant à garantir sa sécurité et le fonctionnement du matériel</p>

4. Exploitation forestière

Situations professionnelles significatives

- ✓ Réalisation de coupes de bois à la tronçonneuse
- ✓ Travaux de valorisation de bois d'industrie
- ✓ Travaux d'exploitation de bois d'œuvre

Finalité:

Obtenir une production de bois adaptée à son utilisation future en respectant les règles de sécurité.

Responsabilité / autonomie :

Les salariés sont généralement très autonomes dans l'exercice de leurs activités au quotidien dans le cadre des consignes transmises par l'employeur ou le chef d'équipe.

Pour les activités d'abattage, si les arbres ne sont pas préalablement marqués par les agents techniques ou le chef de chantier, le salarié doit déterminer lui-même les arbres à abattre.

Les chantiers de bois d'œuvre sont généralement confiés aux salariés les plus expérimentés, car la qualité des travaux d'abattage a une incidence directe et importante sur le revenu de l'exploitant. Les salariés sont alors responsables de la qualité des produits réalisés.

La limite de leur autonomie se situe généralement en cas de panne sérieuse sur un matériel, qui risque de provoquer une interruption de chantier ou dans des conditions de dangerosité particulière.

Les salariés sont responsables de la qualité et du volume de production en fonction de la nature du chantier, de l'organisation de leur propre travail sur le chantier, de l'application des réglementations en matière de droit du travail et de sécurité (port d'équipements spécialisés notamment), du maintien du potentiel de production et du bon état environnemental de la parcelle après leur passage. Ils sont aussi responsables de l'utilisation en sécurité des matériels, ainsi que de leur maintien en état de marche.

Environnement de travail :

La configuration du chantier, notamment le relief, la déclivité du terrain, et la régularité du peuplement conditionne l'exercice de l'activité, et implique des déplacements permanents. Se déroulant en extérieur, les conditions climatiques et le rythme des saisons ont des répercussions importantes sur le type d'abattage : résineux en été et feuillus plutôt en hiver.

Sous la responsabilité du chef d'entreprise, l'ouvrier travaille le plus souvent au sein d'une petite équipe et s'organise individuellement.

Indicateurs de réussite :

Organisation du chantier

Maîtrise de la préparation et de la technique d'abattage

Qualité de la réalisation de la coupe

Qualité du traitement des rémanents

Application des règles de sécurité sur le chantier

Respect du cahier des charges des produits

Utilisation de techniques et de matériels adaptés au chantier et à l'optimisation des efforts

Prise en compte du travail du débardeur

Gestion du compromis : qualité des produits / rendement

Appréciation des risques et adaptation des méthodes de travail en situation difficile

Savoir-faire

Savoirs identifiés par les professionnels

Repérer les arbres à abattre (généralement préalablement marqués) et évaluer les risques

Préparer l'abattage et se doter des conditions et des équipements de sécurité nécessaires (EPI)

Mettre en place une signalisation si nécessaire

Réaliser l'abattage dans différentes conditions

Choisir et maîtriser la direction de chute

Préserver le peuplement alentour et la qualité des bois abattus

Réaliser le travail dans le respect du cahier des charges des produits en utilisant les matériels adaptés

Maîtriser la technique d'empilage : portage, roulage,

Principales essences forestières à l'état juvénile, adulte ou débitées et modes de valorisation

Notions de gestion sylvicole, liens avec la qualité des bois

Morphologie des organes végétatifs et reproducteurs

Stades du cycle de développement de l'arbre

Notions de base sur la croissance des végétaux

Principaux problèmes sanitaires et conséquences sur la qualité du bois

Rôles du climat sur la forêt

Interactions entre les êtres vivants de la forêt : notion d'écosystème forestier et de biodiversité

Notion de facteurs de rendement

<p>levage Effectuer le tri des produits et classement des bois Prendre en compte le travail du débardeur, choix d'empilage Ajuster les découpes pour une valorisation optimale du bois Tronçonner la grume et/ou le houppier en les rendant conformes aux spécifications techniques et/ou commerciales et en préservant la qualité des bois Repérer les défauts du bois et effectuer les découpes en conséquence Prendre en compte les opérations futures et notamment le débardage Estimer les volumes de bois abattus et sur pied Gérer les rémanents Travailler en sécurité et en économie d'effort Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Entretien du matériel utilisé Appliquer les consignes environnementales concernant l'eau, les chemins, les parcelles Remettre la parcelle en état Rendre compte du travail effectué</p>	<p>Notions de topographie, repérage en forêt Appréhension des volumes et des surfaces dans l'espace Destination et utilisation des grumes, incidence des techniques d'abattage et de façonnage sur leur valeur marchande Principaux modes de valorisation des produits connexes Notions de base en mathématiques : unités de mesure, cubage, masse, surface Notion de seuil de rentabilité Types de matériels de façonnage Règles de sécurité des biens et des personnes, risques liés aux activités Postures et gestion de l'effort au travail Règles d'utilisation des matériels en situation de gros diamètres ou en situation critique, règles particulières de sécurité et de signalisation liées à ces conditions critiques Modalités de traitement des rémanents</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter sa conduite en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel ou de dégâts sur le végétal et la parcelle Repérer les situations critiques (abattage difficile, sols pentus...) et transmettre l'information Augmenter son rendement Augmenter son rendement, travailler avec rapidité Anticiper et évaluer les risques Gérer des situations critiques Apprécier la valeur marchande actuelle ou en devenir d'une grume</p>	<p>Veiller au respect des règles de sécurité : port des E.P.I., distance de sécurité, communication entre bûcherons Prêter attention au travail de ses équipiers et intervenir si nécessaire Respecter les consignes environnementales relatives aux eaux, chemins et parcelles Assurer un bon relationnel avec les propriétaires, riverains, autres intervenants forestiers, promeneurs Alerter en cas de danger et faire appel en cas de nécessité à d'autres intervenants Veiller au respect des règles et des consignes en matière de sécurité (port d'équipements spécialisés)</p>

5. Entretien des matériels et équipements

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretien courant des matériels et équipements ✓ Vérification des équipements de sécurité
Finalité :	
Assurer la maintenance de base des matériels et équipements dans le respect de la réglementation et de la sécurité.	
Responsabilité / Autonomie :	
<p>Le salarié reçoit des consignes précises sur les entretiens à réaliser, quotidien et préventif, concernant surtout son outil principal, la tronçonneuse.</p> <p>Il organise son propre travail sur le chantier ou en atelier : entretien, affûtage de chaîne et utilisation.</p> <p>Il applique les réglementations en matière de droit du travail et de sécurité (port d'équipements spécialisés notamment)</p> <p>Il anticipe des signes de dysfonctionnement et des situations d'insécurité.</p> <p>La limite de son autonomie se situe généralement en cas de panne sérieuse sur un matériel, qui risque de provoquer une interruption de chantier ou dans des conditions de dangerosité particulières (pente, terrain...).</p>	
Environnement de travail :	
<p>Le salarié travaille le plus souvent en équipe, mais il peut travailler isolé.</p> <p>L'activité est fortement dépendante du climat, l'amplitude des journées et la nature des activités peuvent dépendre des saisons (résineux en été, feuillus en hiver) et de l'organisation des équipes.</p> <p>La plupart des travaux de tronçonnage nécessitent la mise en œuvre de gestes et postures adaptés à l'optimisation des efforts. L'usage de la tronçonneuse est rendu particulièrement délicat, voire dangereux lorsqu'elle est utilisée en hauteur ou en zone très pentue.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Régularité et qualité de l'entretien de la tronçonneuse</p> <p>Maîtrise des techniques d'affûtage</p> <p>Qualité de l'affûtage de chaîne</p> <p>Qualité des contrôles de sécurité sur le matériel</p> <p>Respect des consignes d'utilisation de la tronçonneuse et des consignes de sécurité</p> <p>Utilisation d'équipements de protection individuels en état</p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Réaliser l'entretien quotidien de la tronçonneuse : graissage et tension de chaîne, graissage guide, nettoyage frein de chaîne, filtre à air, resserrage des vis et écrous, vérification des éléments de sécurité</p> <p>Réaliser l'entretien préventif : guide, lanceur, démontage frein de chaîne, nettoyage et réglage de bougies, resserrage écrous, nettoyage de ventilateur</p> <p>Affuter une chaîne</p> <p>Respecter les procédures d'entretien des matériels suivant le livret du constructeur</p> <p>Respecter les règles environnementales : protection des cours d'eau, tri sélectif des emballages</p> <p>Respecter les règles d'hygiène dans le nettoyage des matériels et des locaux</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants, suspendre le travail et/ou réparer en autonomie et informer le responsable</p>	<p>Caractéristiques des machines : organes de sécurité, réglages, entretien, affûtage.</p> <p>Moteurs à deux temps : principes et fonctionnement</p> <p>Lubrifiants et carburants : rôle, usage et élimination</p> <p>Bases de calcul (règle de 3) pour le calcul des mélanges de carburation</p> <p>Règles de sécurité et connaissance des EPI adaptés aux travaux</p> <p>Connaissance des risques pour la sécurité et la santé et des conséquences économiques des problèmes rencontrés dans les différents chantiers</p> <p>Premiers secours en cas d'accident</p>

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Anticiper les pannes et/ou problèmes techniques Apprécier l'état d'usure d'une pièce Gérer en autonomie la maintenance et la révision d'un matériel ou d'un équipement.</p>	<p>Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir Etre prudent dans la manipulation des outils et des équipements Etre rigoureux pour les contrôles visant à garantir sa sécurité et celle du matériel Faire preuve d'une vigilance particulière en matière de règles d'hygiène et de sécurité et de prévention des risques professionnels Respecter le règlement intérieur et les règles internes à l'entreprise</p>

Annexe : Textes réglementaires, autres références et liste des BEPA du champ professionnel Nature-Jardin-Paysage-Forêt

⇒ Décret n° 2009-1007 du 24 août 2009 portant règlement général du brevet d'études professionnelles agricoles.

⇒ Arrêté du 17 juillet 2009 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux forestiers.

⇒ NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2009-2100 - Date: 01 octobre 2009

Modalités de mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs de l'épreuve E1 du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles rénové accessible en cours de cursus du baccalauréat professionnel, pour les candidats ayant accès aux épreuves organisées selon la modalité du contrôle en cours de formation.

⇒ NOTE DE SERVICE DGER/SDPOFE/N2009-2114 du 12 novembre 2009

Modalités de mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs des épreuves E2 et E3 des spécialités du champ professionnel « Aménagement » du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles accessible en cours de cursus du baccalauréat professionnel, pour les candidats ayant accès aux épreuves organisées selon la modalité du contrôle en cours de formation

⇒ Références des B2i Collège et Lycée (cf. capacité C 4 du référentiel de certification : Utiliser les technologies de l'information et de la communication en autonomie et de manière responsable).

<http://www.b2i.education.fr/index.php>

⇒ Prévention des risques professionnels : la réglementation évolue en permanence. On se référera actuellement au code du travail, partie réglementaire, livre deuxième, réglementation du travail, titre III hygiène, sécurité, conditions de travail, chapitre III sécurité. Pour suivre les évolutions, notamment réglementaires, on peut consulter le site de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

<http://www.inrs.fr/>

Autres BEPA du champ professionnel

Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux paysagers

Brevet d'études professionnelles agricoles spécialité Travaux d'entretien de l'environnement